

Le Mot du Maire

Il y a bien longtemps, je pense, que des vœux n'ont pas été aussi nécessaires, mais, en même temps aussi périlleux qu'en ce début de nouvelle année 2010. A quand l'issue de la crise ? Que sera la mise en place des projets de loi relatifs à la réforme des collectivités territoriales ? Conseiller Territorial, démocratie locale, suppression de la taxe professionnelle, autant de questions que nous pouvons nous poser.

Mon premier message s'adresse directement aux Brensols. Il y a un an, je vous disais : ambition, solidarité. En 2010, l'ambition continuera de constituer une de nos priorités. Elle se concrétisera par la poursuite des travaux et l'ouverture du nouvel immeuble en construction pour le CLAE et CLSH, le chemin piétonnier, l'agrandissement du cimetière, la voirie et autres, par la poursuite de la mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme), par la décision de construire un local administratif pour les services à la personne (ADMR, Soins infirmiers), par une étude sur l'aménagement et la rénovation du cœur du village, liaison pont du Tarn au centre du village.

Plus généralement, il s'agit de faire de BRENDS, un village agréable et accueillant aux portes de GAILLAC. C'est l'une des conditions pour attirer des talents. C'est la condition pour attirer des ressources. C'est la condition pour notre développement. Pour cela il faut commencer par valoriser ce que nous avons, qu'il s'agisse d'économie, de culture, d'environnement, d'enseignement ou de sport. BRENDS ne manque pas d'atouts, simplement ceux-ci restent encore insuffisamment exploités et surtout insuffisamment connus.

Dans le domaine de la solidarité, BRENDS

doit être une référence. En 2010, notre action en la matière doit se traduire par la poursuite des efforts engagés pour l'amélioration de la vie quotidienne, la mise en place d'une nouvelle OPAH avec la Communauté des Communes permettant la réhabilitation de logements.

Pour être tout à fait clair, les transformations et le mieux-vivre dont j'ai parlé vont prendre en 2010, la forme d'un énorme chantier lié à la mise en place d'un plan local d'urbanisme. Ce sera, très concrètement, l'occasion de mettre en application la solidarité entre Brensols. Un chantier ne va pas sans cette gêne qui est la contrepartie de tout changement. Elle explique, les hésitations, voire les reculs, de tous ceux qui, devant les décisions destinées à changer réellement le cours des choses, s'abstiennent de franchir le pas qui sépare l'action du discours. Tel n'est pas et tel ne sera pas le comportement de l'équipe municipale toujours animée d'un dynamisme et optimisme sans faille. Celle-ci s'est fixée comme règle depuis le début de son mandat de concilier l'écoute et l'esprit de décision, le "faire ensemble" et le respect des rôles et les fonctions spécifiques de chacun.

Pour nous tous, et par votre intermédiaire, pour toutes les Brensoles et tous les Brensols, je souhaite qu'en dépit des interrogations que j'évoquais en début, 2010 soit une année de paix et de mieux-vivre. Une année de plus à faire preuve aux Brensols de notre capacité à travailler ensemble dans l'intérêt de tous les Brensols.

Je voudrais en terminant, vous répéter tous les vœux que je formule, pour vous et pour les vôtres. Très bonne année 2010.

La Station d'Épuration de LONGUEVILLE

Enjeux

La construction de la station d'épuration de Longueville répond à la directive européenne relative à la dépollution des rivières, en particulier le traitement de l'azote et du phosphore contenus dans les effluents. La ville de Gaillac et le village de Brens ont ainsi rempli leurs obligations vis-à-vis de l'Etat et de l'Europe.

Dès 1999, la révision du schéma départemental d'aménagement et de gestion des eaux avait conduit au classement du Tarn en rivière sensible, ce qui permettait aux communes situées le long du Tarn de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en conformité de leur assainissement.

Cette nouvelle station, d'une capacité de 30000 équivalents-habitants, valeur prenant en compte les rejets d'eaux usées industrielles, anticipe également sur l'installation de futures entreprises sur le territoire.

Atouts

- Implantation à plus de 400 mètres des premières habitations
- Usine de traitement inodore et silencieuse, bonne intégration paysagère
- Eaux purifiées rejetées au Tarn dans le respect de la réglementation environnementale, boues utilisées en partie en épandage agricole.

Déroulement du chantier

- Démarrage du chantier : 1 juillet 2008
- Lever des premiers voiles (panneaux) : 22 octobre 2008
- Basculement des eaux entre l'ancienne et la nouvelle station : 20 juillet 2009
- Inauguration : 13 novembre 2009

Caractéristiques

- Site de 12 000 m², 3 400 m² occupés par les bassins, 460 m² de locaux techniques, 280 m² de bureaux.
- 4 bassins biologiques semi-enterrés de 25m de diamètre et 9m de hauteur, panneaux de béton préfabriqué GRANIT
- 2 lignes d'épuration. Capacité de traitement 5 850 m³/jour. En moyenne 2 500 m³/jour d'eaux usagées arrivent à la station par temps sec.
- Pilotage de l'installation informatisée avec surveillance permanente

Partenaires

- La Ville de Brens : 11,4% du financement
- L'Agence Adour-Garonne et Conseil Général : 36,5% du financement
- La Ville de Gaillac : 52,1% du financement
- Montant de l'investissement : 8 millions d'euros T.T.C.

*Le Conseil Municipal
Vous souhaite de
joyeuses fêtes de fin d'année*



Commemoration 11 novembre 2009

Tribunal d'Instance

A compter du **31 Décembre 2009**, le Tribunal d'Instance de Gaillac est supprimé. L'ensemble des procédures en cours devant ce tribunal est transféré en l'état devant le Tribunal d'Instance d'Albi situé à l'adresse et aux coordonnées suivantes :

TRIBUNAL D'INSTANCE D'ALBI
Rue du Sel
BP 156

Tel : 05.63.54.15.12-Fax : 05.63.38.35.55



Communiqué du Conseil Municipal

Point sur les travaux et différents dossiers

Immeuble CLAE/CLSH : Les travaux de construction de l'immeuble pour le CLAE/CLSH ont débuté en septembre 2009. A ce jour le planning est respecté.

Aménagements sécuritaires : Les travaux concernant la réalisation des deux mini-giroires sont terminés. Conjointement le Conseil Général a réalisé des aménagements pour arrêt de bus au bout du pont de Brens.

Rue du Jardin et rue du Forgeron : Les travaux d'aménagements de ces deux voies sont réalisés amenant ainsi une satisfaction aux riverains.

Espace Socio-Culturel : L'engazonnement, l'arrosage automatique et la pose de volets roulants ont été réalisés.

Eclairage public programme 2009 : Les travaux sont réalisés par la SPIE.

Chemin piétonnier RD4 : L'appel d'offres est lancé, début des travaux début 2010.

Agrandissement cimetière : A l'arrière la parcelle boisée a été achetée, elle aura pour vocation le jardin du souvenir, les diverses études sont réalisées, le projet est calé et les appels d'offres sont lancés, la phase réalisation devant intervenir début 2010.

Assainissement : Les travaux sur la station d'épuration de Gaillac sont finis, l'inauguration de cet ouvrage important pour les collectivités de Gaillac et Brens a eu lieu le 13 novembre 2009.

Le PLU

La commune de Brens, conjointement avec les Communes de Cadalen, Florentin, Rivières, Senouillac et Téco, s'est engagée à mettre en oeuvre un Plan Local d'Urbanisme.

Un cabinet spécialisé, CITADIA, commun aux 6 communes, a été choisi après appel d'offres, pour diminuer les coûts. Cette agence située à Montauban, dirigée par M. Fenestre est spécialisée dans la planification des PLU.

Le 21 septembre à l'ESC, une présentation du chantier et son organisation a été faite devant tous les élus des 6 communes.

Cette étude doit tenir compte des contraintes imposées par le SCOTT,



sauvegarde du patrimoine et des paysages et doit se projeter vers l'avenir et donc anticiper et maîtriser les évolutions de l'aménagement des territoires.

Cette phase d'étude va durer 24 mois. Une communication est mise en place à travers la presse, le site internet, des réunions publiques ainsi que des expositions.

Radio-Brens

Notre commune a participé à une émission de radio qui s'est déroulée depuis la Mairie, le jeudi 3 décembre de 10h à 19h30.

Cette opération était organisée par l'Association Récréa Brens qui gère le CLAE/CLSH.

Le programme a eu lieu en direct avec rediffusion dans la nuit.

De 10h à 11h la parole a été donnée aux Élus de la commune. De 11h à 12h les Associations qui le désiraient ont participé afin d'expliquer leurs activités et peut-être susciter des vocations. De 12h à 13h45 parole aux enfants des écoles, puis de 14h à 16h parole aux enseignants et les parents d'élèves et de 16h à 19h30 Récréa-Brens a finalisé la journée.

Un peu de civisme...

Circulation et stationnement

- Respecter le code de la route et les piétons, ne pas se croire sur un circuit surtout pour la traversée du village et des hameaux.

- Ne pas stationner devant la boulangerie même quelques instants, c'est une voie d'accès pour la contrescarpe.

- Ne pas stationner sur le zebra marqué au sol. Ce marquage favorise une meilleure visibilité sur ce carrefour.

- Ne pas stationner n'importe où, n'importe comment surtout dans les rues étroites, ces dernières doivent rester libres d'accès pour des secours éventuels (votre responsabilité serait engagée en cas de sinistre). N'hésitez pas à accomplir quelques pas. C'est bon pour la forme !!!

Dégradations

Eviter de détériorer ce qui appartient à la communauté ou à autrui, tout le monde paie les dégâts.

Tapage nocturne

- Ne pas faire de tapage nocturne avec moteurs et musique, ceux qui travaillent le lendemain ont besoin de repos et les personnes qui n'ont plus d'activité professionnelle apprécient le calme et la tranquillité.

- Ne pas laisser vagabonder les chiens, c'est dangereux pour les enfants, il y a des risques d'accidents.

Avec les efforts de tous, la vie sera certainement plus agréable, et, comme sur un stade soyons loyaux et respectons les règles du jeu.

Légion d'Honneur

Dimanche 4/10/2009 à 11h30, un petit événement historique s'est produit, un premier Brensol a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur à Brens même. L'adjudant chef Yves Morlet né le 13 janvier 1928, en retraite de l'Armée de l'Air depuis le 13 janvier 1975 après 30 années de bons et loyaux services et Brensol depuis 1955 a enfin été récompensé par la République. Ce n'est pas sa première médaille, en effet comme mécanicien navigateur dans l'aviation il a souvent eu l'occasion de se distinguer au combat dans plusieurs régions du monde, et a reçu la Croix de la Valeur Militaire et quatre Citations, et en 1960 la Médaille Militaire lui a été conférée. La petite cérémonie a eu lieu dans le foyer rural en présence de ses enfants, ses amis et le Conseil Municipal. Après les discours de M. Anento Premier Adjoint et du Commandant Beder qui remet la médaille, le pot de l'amitié réunit tous les présents.



Pavé Châtaignes-Chocolat

Ingrédients pour 6 personnes:

600g de châtaignes, 200g de chocolat, 140g de beurre mou, 100g de sucre glace, 1/2cuil. à café de vanille pure, 2cuil. à soupe de cognac, graines de chocolat.

Préparation :

- Entaillez l'écorce des châtaignes avec un couteau pointu. Faites bouillir de l'eau, jetez-y les châtaignes et laissez cuire 15 min. Egouttez-les par petites quantités, puis retirez l'écorce et la seconde peau.

- Rincez la casserole, versez-y de l'eau, portez à ébullition et plongez-y les châtaignes. Laissez cuire 15 min. Cassez 100g de chocolat en morceaux dans une jatte et faites le fondre au bain marie.

- Passez les châtaignes au moulin à légumes (grille fine) pour les réduire en purée. Incorporez 100g de beurre coupé en dés. Ajoutez le chocolat fondu, le sucre, la vanille et le cognac, mélangez.

- Tapissez un petit moule à cake de papier sulfurisé, beurrez, versez la pâte, puis tapez le moule contre le plan de travail pour ne pas laisser de vide. Lissez avec une spatule en caoutchouc. Mettez au réfrigérateur et laissez durcir 12 heures.

- Démoulez-le sur un plat et ôtez le papier. Faites fondre le reste de chocolat et de beurre, nappez-en le gâteau et laissez durcir 5 min. Décorez de graines de chocolat.

Que proveche - Bon appétit !!! Sandrine



Rappel Réglementation

BORNAGE ET MITOYENNETE

Le bornage consiste à fixer définitivement la limite séparative de deux terrains contigus et à la marquer par des repères matériels appelés "bornes". Il ne peut y avoir bornage qu'entre deux propriétés privées.

Le bornage peut être amiable si toutes les parties sont d'accord pour le réaliser. Il n'est soumis à aucune forme particulière.

Pour le réaliser, les propriétaires s'adressent à un géomètre expert qui se rend sur les lieux en leur présence, examine les titres de propriété et dresse un procès-verbal signé par tous les intéressés. Ces derniers font poser les bornes en partageant pour moitié les frais engagés, à moins qu'ils ne préfèrent un autre mode de répartition décidé conjointement.

Le procès-verbal de bornage vaut titre définitif, tant pour les contenances des parcelles que pour les limites qu'il leur assigne. Le bornage amiable s'impose au juge et n'autorise plus le recours à un bornage par voie judiciaire. Le procès-verbal de bornage doit être publié à la conservation des hypothèques après dépôt chez un notaire.

La mitoyenneté est une forme particulière de copropriété qui s'applique principalement aux murs, mais aussi aux palissades, haies, fossés etc... Un mur

mitoyen est un mur séparant deux terrains contigus appartenant en commun aux deux propriétaires de ces terrains.

La mitoyenneté peut être établie par :

- Une convention, les deux propriétaires voisins se mettent d'accord pour créer une clôture mitoyenne à frais partagés ;
- La prescription inquisitive, le fait de se comporter comme le propriétaire d'un mur privatif pendant 30 ans entraîne l'acquisition de la mitoyenneté ;
- L'acquisition forcée, un propriétaire peut obliger son voisin à lui céder la mitoyenneté de son mur privatif, moyennant le remboursement de la moitié de la dépense et le paiement de la moitié de la valeur du sol occupé par le mur ;
- La clôture forcée, on peut contraindre son voisin à construire une clôture mitoyenne. Ceci n'est possible que pour deux raisons, les cours et jardins situés dans les villes et les faubourgs.

Certaines marques de non mitoyenneté sont précisées par le Code Civil : une pente unique au sommet du mur indique que celui-ci appartient au propriétaire du terrain vers lequel elle s'incline, la présence d'un chaperon, de filets ou de corbeaux (élément de construction en saillie) d'un seul côté désignent le terrain auquel appartient le mur.

Suite dans le Brens Info prochain.

Chemin de Promenade

Pour continuer la balade brensole, il suffit de passer les ponts...

Le pont de RIEUCOURT route de Cadalen : le pont du latin pons "construction destinée à mettre en communication deux points séparés par un cours d'eau ou une dépression du terrain, passerelle" est à rattacher à une série de termes indo-européens désignant le chemin, comme le mot védique "panthah", au sens de lieu de passage. Ici, le pont, nous permet ce passage, cette passerelle au dessus du Rieucourt, petit ruisseau, pourtant si dévastateur (cf Brens Tarn histoire d'un village, écrit par A. Roche - page 73).

L'histoire des ponts dans le Tarn commence par la construction du premier pont à Albi 1035-1042. Il est fort probable qu'il y en avait d'autres, à ce moment là, sur la grande route Toulouse Gaillac Rodez Lyon qui ne passait pas encore par Albi mais par Monestiés Mirandol. Toutefois le pont d'Albi est le seul pour lequel nous avons des écrits (cf Archives départementales) sur le point de départ de sa construction. Ce pont, après la terrible inondation de 1930, n'est pas ressenti comme un élément décoratif mais bien comme un ouvrage utilitaire...et nous sommes bien nombreux, aujourd'hui à l'utiliser.

La gazette de M. Roche

Pour le BRENS INFOS trimestriel de Noël 2009 Monsieur Roche a eu l'amicale idée de me confier sa plume et sa chronique. Je suis un vrai Brensol, né de mère brensole et de père tarnais, ma maison natale est située au débouché de la rue du Nord et des rives du Tarn.

J'ai atteint le 20 mars 2009 l'âge de Cent ans. Une bien agréable réunion a célébré cet anniversaire. J'exprime ma reconnaissance à Monsieur Terral, votre maire, à son Conseil Municipal, à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et à mon ami André Roche. J'aime la poésie. J'ai composé de nombreux recueils. Des exemplaires se trouvent à la médiathèque de Brens. Dans l'un de ces ouvrages, un livre de contes, "Contes du vieux moustier" s'animent des personnages dont certains ont vraiment existé dans le village, j'ai simplement changé leurs noms.

Dans un concours littéraire "Chantons les vins de France" mon texte présenté était un poème en prose : "Hymne au Gaillac mousseux". J'ai été récompensé par douze bouteilles d'un cru de... Bergerac. Je ne résiste pas au plaisir de vous le transcrire ici :

"Muguette prend le panier de bois léger et coiffe la "paille" au grand ruban de velours bleu. Je ne verrai plus de ton visage rieur qu'une coquille de cheveu bruns et tes lèvres fraîches de cerise. Des ombres mauves envahiront tes yeux sombres aux cils mouvants.

Viens, Bacchus nous attend dans les vignes de mon pays. Le soleil de septembre laque les feuilles et les ceps de ce terroir tant aimé dont les coteaux offrent aux regards leur débauche de couleurs. Les grappes lourdes se garnissent d'or fin comme ta chair aux jours d'été. Les grains ovales disent la gloire de notre vin dans un parfum de terre chaude, de miel et de liqueur.

Le soir, à l'heure du crépuscule, des voix jeunes chantent quelque part, on ne sait où, dans le silence. A la lueur des premières lampes qui s'allument, les chariots lourdement chargés de vendanges défilent dans la ville, laissent traîner derrière eux un arôme de moût de sucre, et d'eau de vie.

Dans les vignes délaissées, Bacchus mène le bal sous les pampres des "mauzacs". La danse échevelée des Bacchantes commence tandis que

début le concert des insectes nocturnes épars dans les prairies.

Muguette, range ton panier et tes ciseaux aux bouts pointus. Demain dans les barriques rebondies, moussera le vin clair, pailleux et doux. Tu le reverras dans les bouteilles au verre épais. Sa brume pétillante emplira la coupe de cristal d'un jet effervescent vite évanoui et retrouvera sa belle teinte d'orange et de citron où le soleil entrant par la croisée, met des rires lumineux.

Dans la douceur du soir tes jolis bras ouverts refermeront sur moi leur collier harmonieux et nos rêves seront fous comme le vin de mon pays".

Les fêtes de Noël approchent. J'espère que quelques bons crus égayeront vos tables fleuries et qu'elles accompagneront aussi les joies de la Saint Sylvestre qui sacralise la mort d'une année et la naissance de la suivante.

Chers et chères compatriotes de Brens accueillez les vœux très amicaux de prospérité, de santé et de bonheur que je fais pour vous.

Marcel Carrier



Les Aînés Ruraux de Brens

Notre Club après quelques jours de vacances a repris ses activités début septembre. C'est ainsi que le 9 septembre, 160 personnes sont venues écouter et admirer les Amis de la Chanson de Lisle-sur-Tarn. Le groupe composé de 18 chanteurs nous a fait vivre un agréable après-midi. Nous avons été émerveillés par ces somptueux costumes, travaillés par toutes ces petites mains de fée. Un goûter a été servi à l'entracte. Un après-midi empreint de gaieté, de joie et de bonheur. M. le Maire et Mme, nous ont honorés de leur présence, nous les en remercions.

Les Aînés Ruraux de Brens sont partis à la découverte des Landes du 24 septembre au 1^{er} octobre. Ils ont été conduits par le sympathique Sébastien de Gaillac Tourisme.

Après une pause pour le petit déjeuner, nous arrivons à Seignosse à la résidence "Les Violettes". Cocktail de bienvenue et déjeuner. L'après-midi, descente en barque du merveilleux courant d'Huchet. Dîner à la résidence et soirée diapo de la région landaise.

Le lendemain matin, départ pour St-Jean-de-Luz avec visite de l'écomusée des traditions basques la légende du lin, les mille et un secrets des vieux alambics avec dégustation de la délicieuse liqueur

Izarra. Après-midi, visite libre de Cap breton, Hossegor. Dîner à la résidence et soirée animée.

Le 3^e jour, départ pour Sabre et embarquement dans le train pittoresque aux voitures classées monument historique. Déjeuner au restaurant, puis découverte de la société rurale traditionnelle au XIV^e siècle à travers la visite des maisons, des bergeries, du moulin. Dîner à la résidence, soirée dansante.

Le 4^e jour, visite guidée du cœur de Bayonne, la cathédrale Ste Marie, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, visite d'un atelier de conserve et de salaison du célèbre jambon de Bayonne. Déjeuner à la résidence et retour vers Brens. Nous garderons un excellent souvenir de ces 4 jours passés dans la région landaise.

L'Assemblée Générale aura lieu le **jeudi 14 janvier 2010 à 14h à la salle du foyer**, avec paiement de la cotisation 2010. Votre présence est indispensable. Jeunes retraités, venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre **grand loto** qui aura lieu le **dimanche 28 février 2010** ;

Le Bureau souhaite à tous ses adhérents une bonne et heureuse année 2010.

Une Expo à Brens

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine, la Mairie de Brens et l'Association pour la Promotion Sociale Educative et Culturelle du Tarn ont organisé une exposition sur "l'histoire des Harkis" à la salle place du Foyer Rural à Brens du 13 au 18 octobre 2009, Monsieur Tebib (Président de l'Association) et Stéphanie Rodriguez Caparros ont accueilli les nombreux visiteurs de 14 h à 18 h.

Pour l'inauguration un goûter de l'amitié fut offert par l'APSECT le mardi 13 octobre à partir de 16h.

Durant la semaine d'exposition, vous avez pu rencontrer Monsieur Tebib Ali qui a répondu à vos questions. En 1945, enfant dans la guerre, originaire de Guelma, Ali vit une douloureuse expérience dans l'Algérie Française. En 1957, témoin de terribles souffrances, il devient Harki et s'engage dans l'Armée Française. Confronté à de dramatiques épisodes de la Guerre d'Algérie, le 3 Juin 1962, il est rapatrié dans le camp d'entraînement international de La Courtine, dans la Creuse. Rapatriement dans la panique totale et dans des camps cernés de barbelés puis en 1963, il s'installe avec sa famille dans le camp de Puycelis dans le Tarn. Il crée en 1975, l'Association ARFM puis rebaptisée APSECT. De 1964 à 1980 Monsieur Tebib travaille dans les travaux publics puis dans l'enseignement dans un Lycée Agricole jusqu'à sa retraite. Depuis plus de 20 ans,

Tebib Ali est un membre permanent de l'ONAC. Ali est un ancien Harki qui se bat pour les Harkis, les anciens combattants et pour toutes personnes en difficulté, au nom de l'Association qui va fêter ses 35 ans prochainement. Par ce type de démarche, Monsieur Tebib veut maintenir la mémoire pour les prochaines générations.

12300

Il y avait le charbon
Il y avait la fumée
Il y avait l'acier
Il y avait la poussière
Il y avait la misère
Et la solidarité
Il y avait mes jeunes années
Fini le charbon
De la découverte
Fini l'air trouble
A en perdre la tête
Fini les mains serrées
Et les cœurs partagés
Temps retrouvé
Images indélébiles
Perpétuées.

Alain Soriano

Repas de Quartier

C'est sous un soleil radieux digne des plus belles journées d'été que s'est déroulé le 12/09/09 le 1^{er} repas de voisinage du **hameau de Lendrevié Basse**.

Les "anciens du quartier" et les nouveaux arrivants ont profité de la délicieuse Marquise préparée de main de maître par Philippe M. pour faire connaissance et échanger quelques anecdotes sympathiques qui font parties de l'histoire de ce petit coin du terroir Brensol.

Toutes les générations se sont ensuite régalingées autour d'un bon repas grillades rythmé par quelques chansons accompagnées à l'accordéon par le talentueux Jean-Marc L.

Cette soirée de fête très conviviale s'est prolongée jusque tard dans la nuit et tous les participants se sont quittés ravis d'avoir partagé en toute simplicité ces moments de joie et d'amitié avec leurs voisins.

Les organisateurs et les participants remercient chaleureusement M. et Mme Péliou qui nous ont accueilli pour cette première, ainsi que M. et Mme le Maire qui nous ont fait l'honneur de participer à la soirée.

Un grand merci aussi à tous les participants, le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine afin de perpétuer ces moments d'échanges privilégiés entre habitants.

Vœux ADMR

Le Conseil d'Administration de notre Association et son personnel se doivent, au terme de cette Année 2009, de remercier :

- la Municipalité pour nous avoir soutenus lors de l'agencement des locaux que nous occupons,
- tous ceux et celles qui, bien que n'appartenant pas à l'Association, prêtent main-forte à l'occasion de la réalisation de nos activités,

- tous ceux et celles qui n'hésitent pas à répondre présents aux diverses manifestations que nous organisons.

Et nous ne saurions terminer sans adresser un merci tout particulier aux personnes auxquelles nous venons en aide, pour l'accueil qu'elles réservent à nos intervenantes, pour leur compréhension lorsqu'elles doivent s'adapter à de nouvelles méthodes perturbant ainsi leur quotidien.

Aussi, à l'aube de l'année 2010, nous vous présentons tous nos vœux de **bonne et heureuse année** en espérant que, malgré la période difficile que nous traversons la solidarité qui nous anime se perpétuera avec le même enthousiasme, afin que nous puissions continuer à aider les personnes âgées ou non et les jeunes ménages en difficulté avec le maximum d'efficacité.